



03008852

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

 Déposé au greffe du tribunal de commerce
 de
 le 10 JAN 2003

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

**ACTES et EXTRAIT D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
 à déposer au greffe accompagnés d'une copie**

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription :

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°.
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°.
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°.

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°.
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°.

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

IN OTHER WORDS

3. Forme juridique (en entier)

SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)
 Chaussée de Tirlemont, 658
 1370 Jodoigne (Zétrud-Lumay)
5. Registre de commerce (siège tribunal + n°)

Nivelles 84.590

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

460.672.794

7. Objet de l'acte
**CONSTATATION DU CAPITAL EN EUROS - ADAPTATION
 AU CODE DES SOCIETES - MODIFICATIONS
 STATUTAIRES**

 Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
 annexes du Moniteur belge

 Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections ;
 il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé,
 utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages
 supplémentaires, établies sur papier libre, tant en
 respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
 selon le modèle tenu à disposition des intéressés au
 greffe des tribunaux de commerce

 Il résulte du procès-verbal dressé par le Notaire Jean DANDOY, à
 JODOIGNE, le six janvier deux mille trois, que l'assemblée générale
 extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée dénommée
 « IN OTHER WORDS », dont le siège social est situé à 1370
 Jodoigne (Zétrud-Lumay), chaussée de Tirlemont, 658, inscrite au
 registre de commerce de Nivelles sous le numéro 84 590 et
 assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 460 672 794
 a pris à l'unanimité les décisions suivantes

 1° constatation de l'expression en euros du capital social, soit dix huit
 mille cinq cent nonante deux euros un centime (18 592,01),

 2° Modification des statuts pour les mettre en concordance avec le
 nouveau Code des sociétés,

 3° Modification de l'article 11 des statuts pour désigner comme
 gérants statutaires Monsieur Renaud LACROIX et Madame
 Laurence EVRARD, domiciliés à 1370 Jodoigne (Zétrud-Lumay),
 Chaussée de Tirlemont, 658, pour une durée de six ans à compter du
 six janvier deux mille trois. Leur mandat est gratuit

- POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

 Signé Jean Dandoy,
 Notaire
Annexe :

- Expédition de l'acte,
- Coordination des statuts

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page